

1. **Question de Mme Sophie Pécriaux à Mme Bénédicte Linard**, vice-présidente du gouvernement et ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes, intitulée «**Vaccins Human Papillomavirus**»

Mme Sophie Pécriaux (PS). – Le 23 juin dernier, vous aviez apaisé mes craintes quant à une pénurie du vaccin contre le Human Papillomavirus (HPV). En effet, vous aviez indiqué que la pénurie de Gardasil 9 pour le programme de vaccination en Fédération Wallonie-Bruxelles était derrière nous et qu'en mai, une consommation totale de 90 000 doses de vaccins avait été évaluée pour l'année 2020 et serait honorée par la firme pharmaceutique. Toutefois, la semaine dernière, en me rendant à la pharmacie pour demander un vaccin Gardasil 9, j'ai été surprise d'apprendre que ce dernier était en rupture de stock. J'ai alors expliqué avoir interrogé la ministre à ce sujet. Or, cette dernière a pu faire vacciner ses enfants et m'a affirmé que le Gardasil 9 était normalement sur le marché. J'ai par la suite pris rendez-vous chez le médecin. Heureusement, celui-ci m'a appris qu'il disposait du fameux vaccin. La Fédération Wallonie-Bruxelles a donc autorisé les médecins à disposer directement du Gardasil 9. C'est positif. Cette absence d'information à l'égard des pharmacies pourrait entraîner un problème de communication envers les personnes se présentant en pharmacie pour obtenir un vaccin prétendument en pénurie alors que ce n'est pas le cas. Madame la Ministre, êtes-vous au courant de cette situation et de l'absence de communication entre pharmaciens et médecins traitants? Vu l'importance de cette vaccination et la publicité qui en est faite, avez-vous prévu de faire passer une communication claire, concernant les possibilités de se procurer le vaccin HPV et les endroits où la vaccination est possible? On sait que les services de promotion de santé à l'école (PSE) sont actifs. Néanmoins, pour les enfants n'ayant pu respecter le schéma de vaccination et devant donc se rendre chez leur médecin traitant, il est important de faire passer ce message constructif.

Mme Bénédicte Linard, vice-présidente du gouvernement et ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes. – Mesdames les Députées, le programme de vaccination de la Fédération Wallonie-Bruxelles consiste à mettre gratuitement à la disposition des centres de vaccination des vaccins couvrant une série de pathologies dans le but de vacciner les nourrissons, les enfants et les adolescents, ainsi que les femmes enceintes. C'est une mission de la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de santé. Parmi les différents centres de vaccination figurent les consultations ONE, les milieux d'accueil autorisés par l'ONE, les services PSE et les centres psycho-médico-sociaux (centres PMS) du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE). Les hôpitaux ainsi que les médecins, qu'ils soient généralistes, pédiatres ou gynécologues, peuvent bénéficier de cet approvisionnement, exclusivement réservé au public cible précité, pour leur pratique professionnelle, qu'elle soit isolée ou de groupe. Il est donc tout à fait possible de recevoir un vaccin Gardasil 9 contre le HPV par l'intermédiaire de son médecin traitant. Cependant, certains médecins, et dans une moindre mesure certains hôpitaux, ne proposent pas tous cette possibilité, sans doute par méconnaissance, mais aussi en raison des contraintes qu'elle implique sur leur pratique: détention de stocks de vaccins, multiplication des encodages, etc. Certains médecins demandent donc à leurs patients d'aller chercher ce vaccin en pharmacie. C'est d'ailleurs la manière habituelle de procéder lorsque le vaccin est destiné à un adulte qui ne fait pas partie du public cible du programme de vaccination de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les officines méconnaissent souvent l'existence et la portée du programme, car il ne leur est pas spécifiquement adressé. J'en viens à la problématique autour de la pénurie du vaccin Gardasil 9. Il est exact que ce vaccin n'était plus disponible partout en pharmacie, en raison de l'augmentation de la demande mondiale, depuis le mois de février 2020. Dans le cadre du programme de vaccination de la Fédération Wallonie-

Bruxelles, la réserve de vaccins Gardasil 9 est à nouveau assurée, les prescripteurs ayant été invités à réserver les doses disponibles aux sujets prioritaires. Depuis le 31 août 2020, le site web de l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé (AFMPS) indique que le vaccin est à nouveau disponible. Le stock de vaccins Gardasil 9 est réapprovisionné, tant pour le programme de vaccination en Fédération Wallonie-Bruxelles que pour les officines. Cela mettra sans doute fin à la confusion dans l'esprit du grand public. En ce qui concerne les potentiels retards de vaccination, nous rassemblons actuellement les informations sur les vaccins administrés dans les consultations pour enfants durant la période de confinement. Dès la mi-septembre, ces données seront analysées et, si cela s'avère nécessaire, un rattrapage vaccinal sera envisagé. Je tiens à rappeler que les vaccinations réalisées en consultation ont été maintenues pendant le confinement, tout comme celles effectuées dans les milieux d'accueil, qui ont été sensibilisés à l'importance de la vaccination grâce aux communications successives qui leur ont été adressées. Les services PSE enregistrent la vaccination des enfants en âge scolaire sur la plateforme e-vax et ont organisé, en juin et durant les vacances d'été, des séances de rattrapage pour les vaccinations qui n'avaient pu avoir lieu en raison du confinement. Malheureusement, les populations enregistrées dans e-vax ne sont pas rattachées aux différents services PSE et centres PMS dans la base de données, ce qui empêche d'avoir une vue sur les populations scolaires par service. Pour remédier à ce problème, nous créons actuellement un dossier médico-social numérique incluant les données d'e-vax. La première phase de ce projet sera concrétisée en 2021. Depuis le 1er septembre, une équipe mobile composée de huit infirmières a été mise sur pied afin de soutenir les services PSE dans le rattrapage et l'abaissement de l'âge de la vaccination contre la rougeole. Enfin, de nouvelles actions d'information et de sensibilisation ciblant les familles sont également prévues pour la rentrée.